



Association TARZ HEOL

8 la vraie croix

56270 PLOEMEUR

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

23 novembre 2023, salle Ninnoch à Ploemeur

- Nombre d'adhérents 2023 : 146
- Quorum : 73
- Présent-es : 57
- Pouvoirs : 20
- Soit un total de 77 voix, le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer
- Invités présents : Jean-Yves Laurent, président de Den Douar Douar - Jean-Yves Radigois, président de Diwallerien an Chapel - Graine d'océan représentée par Lysiane et Pierre - Henri Le Meil pour le CCFD – Mme Moquereau, association Umivem, représentants du collectif Eau, Terre et Vie
- Invités excusés : Monsieur le Maire de Ploemeur - Catherine Torel-Breteche de Lorient Agglomération - Jean-Yves Le Pallec, président de l'association des riverains des kaolins - Roger Rouzé, président de l'Omvap.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil des participants
2. Rapport moral
3. Compte-rendu d'activités
4. Rapport financier
5. Votes du rapport moral, du compte-rendu d'activités et du rapport financier
6. Renouvellement du Conseil d'Administration
7. Projets 2024

1. Accueil :

L'Assemblée Générale débute à 18 h par l'accueil des participants et le renouvellement des adhésions (Bernard Horel).

2. Rapport moral :

Françoise Le Bihan, représentante légale, présente le rapport moral.

3. Compte-rendu d'activités :

3.1 Les semaines de la Biodiversité et du Développement Durable : Manuela Cavalcante

3.2 Les balades de l'été : Bernard Horel

3.3 Reconversion du site de Tréfaven : Patrick Lebihan

3.4 SCI courte échelle et SCEA Le Resto : Didier Fogaras

3.5 Dossiers juridiques : Evelyne Maho

SCoT Pays de Lorient, Zac Croix du Mourillon, projet de lotissement Rorh Mez à Kerpape, Thalassothérapie à Larmor Plage, projet d'extension du parc zoologique Terres de Natae à Pont-Scorff, illégalités du permis de construire une biscuiterie à Kerlaën Quéven.

Interventions et questions des participants :

- « L'association Tarz Heol est-elle informée d'un projet de vente à un promoteur d'une maison (Kerpape Joli) appartenant au centre de rééducation de Kerpape » ; Réponse de TH : « L'association n'a pas d'informations. Cette maison, sans doute celle de l'UEROS, est située en Espace Proche du Rivage. Possibilité de rénover l'existant mais sans agrandissement. »
- ZAC du Mourillon : « S'agit-il de projets d'implantations de commerces ou d'industries ? ». Réponse de TH : « on ne sait pas quel type d'activités vont s'implanter mais ce seront des activités industrielles et pas commerciales.
- La loi ZAN va s'appliquer prochainement d'après la période de référence 2011-2021. Le SCoT devra appliquer la règle de 50 % qui seront plus tard déclinés dans les PLU.
- Projet de thalassothérapie : « est-ce que les décisions juridiques tiennent compte de l'érosion des sols en zone littorale ? » Réponse de TH : « non, les recours prennent en compte des aspects plus juridiques qu'environnementaux : la loi littoral, le code de l'urbanisme, le code de l'environnement. Il n'y a pas eu d'étude d'impact pour la thalassothérapie (surface de moins de 10000 m²). Le niveau des

océans va monter, les zones exposées du littoral vont reculer. Le terrain prévu pour le projet de thalasso est en hauteur derrière le centre nautique et ne saurait être concerné».

- Information d'une participante : « les instances juridiques devront prendre en compte la loi Grenelle 2 de l'environnement si les constructions risquent de provoquer des conséquences environnementales (glissements de terrains) »
- « Quelle prise en compte de l'évolution du trait de côte dans les décisions juridiques » Réponse de TH : « c'est Lorient Agglo qui définit cette évolution lors du prochain SCoT pour la prise en compte des permis de construire. Certaines mairies, comme en Normandie, ont déjà pris la décision de détruire des constructions menacées par l'érosion du littoral et bien sur de ne plus délivrer de permis de construire sur cette zone trop exposée.

3.6 Enquête publique sur l'extension des Kaolins : Evelyne Maho

- Michel Le Mestrallan, membre du comité de riverains des Kaolins, souligne le travail effectué avec Tarz Heol lors de l'enquête publique. Il n'y a pas eu de contacts avec la société Imérys depuis la fin de l'enquête. Les riverains demandent la mise en place d'une commission de suivi qui, pour l'instant, ne semble pas décidée par la Préfecture.
- « Les poussières liées au kaolin ne risquent-elles pas de polluer la mer et les nappes phréatiques » Réponse de TH : non, le kaolin est une matière première qui ne peut pas polluer la mer, le site des Kaolins est assez éloigné de l'océan, le site n'impacte pas le bassin versant des cours d'eau, il faudra faire attention aux zones humides si la voie vélo est modifiée au Couregant.

3.7 Qualité des eaux (baignades et eaux douces des étangs) : Evelyne Maho

Comme écrit dans notre rapport d'activités, à Ploemeur, la qualité des eaux se dégrade d'année en année : cyanobactéries dans les étangs du Ter et de Lannédec, étang littoral du Perello, fermeture des plages en été (escherichia coli)

3.8 Collecte de journaux : intervention d'Henri Le Meil, responsable du CCFD

3.9 Collecte de livres : Manuela Cavalcante

Un membre de l'équipe livres nous informe qu'une vente seulement est programmée pour l'an prochain. Cette année, deux ventes ont été annulées et d'autres reportées au dernier moment. Il est difficile d'obtenir les salles de l'Océanis car elles sont souvent occupées.

4. Rapport financier

Il est présenté par Thierry Dedidier, trésorier

Compte de résultat :

Produits : 18 067.90 euros, charges : 18 358.68 euros, soit un déficit de 290.78 euros (très peu par rapport à notre activité et au résultat négatif de l'an dernier qui était de 3 094.75 euros).

Thierry note une augmentation des dons cette année (1 566 euros). Ceux-ci ouvrent droit à une réduction d'impôts pour les donateurs.

L'argent collecté lors de la vente de livres représente toujours une somme importante (11 774 euros) entièrement reversée à l'OMVAP.

Le budget prévisionnel 2023/2024 s'élève à 17 470 euros.

Questions des intervenants :

« L'association peut-elle faire face, l'an prochain, aux dépenses juridiques ? »

réponse de TH : oui, elles sont prises en compte dans le compte prévisionnel.

La situation financière de l'association au 30 septembre 2023 est très saine : total (20 123 euros) dont presque 16 000 euros de disponibilités.

Lecture du rapport financier par le vérificateur aux comptes, Jean-Pierre Galic (voir pièce jointe)

5. Votes :

Le rapport moral, le compte-rendu d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration :

3 sortants se représentent : Manuela Cavalcante, Thierry Dedidier, Laurent Delcher

Nouveau membre : Jean-Claude Baron

C.A 2023/24 : Jean-Claude Baron, Manuela Cavalcante, Thierry Dedidier, Laurent Delcher, Didier Fogaras, Bernard Horel, Evelyne Huaumé, Françoise Le Bihan, Patrick Le Bihan, Evelyne Maho, Roger Meneur, Régis Texier, Catherine Vallée.

Auditeurs libres : Jean-Paul Auffret, Marie Huchet, Cécile Lathuillière et un nouvel arrivant Serge Baleynaud.

7. Projets 2024

- Budget participatif proposé par la municipalité :

projet présenté par Laurent Delcher pour l'atelier mobilités et déplacements doux de TarzHeol : « Développement et reconfiguration des abris et arceaux de fixation vélos ». Tous les projets sont visibles sur le site internet de la ville. Fin des votes le 23 novembre et réponse des 3 projets sélectionnés le 2 décembre.

- Animations pour les semaines de la Biodiversité et du Développement Durable en mai 2024 :

projet présenté par Catherine Vallée : « la préservation de notre Eau en qualité et en quantité », mise en place du village de l'Eau, près de la médiathèque le vendredi 24 mai et le samedi 25, accueil du public et des classes primaires, animations et présentation d'une séquence vidéo pour sensibiliser à la préservation de cette ressource.

L'Assemblée Générale se termine à 21 h. Les participants sont invités à participer au buffet pour continuer les échanges et les discussions.

Compte-rendu d'AG approuvé en réunion de C.A le ? décembre 2023

F. Le Bihan,

Représentante légale

M. Cavalcante,

Secrétaire

T. Dedidier,

Trésorier